

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 85 (1959)  
**Heft:** 19

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROGRAMME

### JEUDI 12 NOVEMBRE

*L'automatique dans des procédés de fabrication :* a) dans l'industrie chimique; b) dans l'industrie des denrées alimentaires.

Président du jour : Prof. Ed. Gerecke, Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

Au total, six conférences.

### VENDREDI 13 NOVEMBRE

*Aspects économiques de l'automatique.*

Président du jour : Dr Ing. R. Koller, directeur, Mica-fil AG., Zurich.

Au total, six conférences.

### SAMEDI 14 NOVEMBRE

*Le traitement automatique des informations numériques.*

Président du jour : Dr E. Speiser, Privat-docent, directeur, IBM-Forschungslaboratorium, Adliswil (Zurich).

Au total, cinq conférences.

*Traduction simultanée en allemand, anglais et français.*

*Frais d'inscription*

a) Pour les membres de l'ASSPA, de l'ASG et des sociétés affiliées à la Fédération européenne du Génie chimique : 10 fr. par jour et en plus une taxe unique de 2 fr. 50 pour la brochure du congrès, le catalogue du Salon et les frais d'envoi.

b) Pour les participants qui ne sont pas membres : 20 fr. par jour et en plus une taxe unique de 2 fr. 50 comme pour les membres.

La carte de participation au congrès donne également accès au Salon.

*Inscription*

Les cartes d'inscription, les programmes et tous renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au Secrétariat de l'ILMAC.

Adresse : Bâle 21. Téléphone (061) 32 38 50.

### 3<sup>e</sup> cours d'instruction sur le Methods-Time-Measurement

(MTM)

Le système MTM est une méthode de premier ordre, ayant déjà fait ses preuves dans la pratique, pour améliorer et rationaliser les méthodes de travail; c'est, en outre, un système d'études de temps exact et précis. En principe, il est possible d'appliquer le système MTM tant à l'opération la plus simple qu'aux travaux les plus compliqués, dans toutes les branches industrielles. Le système entre également en ligne de compte pour l'analyse et la rationalisation des travaux de bureau et d'administration; il a, en conséquence, déjà été utilisé avec succès dans les banques, les grands magasins et les entreprises de commerce.

L'Institut d'organisation industrielle de l'E.P.F. a organisé en 1953, pour la première fois, un cours MTM en Suisse, en collaboration avec le Methods Engineering Council, Pittsburgh. A la suite de ce premier cours, les maisons participantes ont fondé un groupe d'échange d'expériences MTM qui tient régulièrement des séances. En 1957, ce groupe a pris une forme juridique sous le nom d'Association suisse MTM. Cette association est, elle-même, rattachée à l'International MTM-Directorate; le professeur Daenzer, directeur de l'Institut d'organisation industrielle, y est chargé de la coordination du training.

Pour répondre à un pressant besoin de l'industrie, cet institut organise depuis 1957 des Cours MTM reconnus officiellement par l'International MTM-Directorate.

*Durée et programme du 3<sup>e</sup> cours :*

Le cours dure 4 semaines et est subdivisé comme suit :  
3 semaines (de 5 jours) : instruction théorique avec examen final ;

1 semaine (de 5 jours) : exercices pratiques, si possible dans les entreprises des participants.

*Lieu et date du cours :*

1<sup>re</sup> semaine : du lundi 26 au vendredi 30 octobre 1959

2<sup>e</sup> semaine : du lundi 2 au vendredi 6 novembre 1959

3<sup>e</sup> semaine : du lundi 23 au vendredi 27 novembre 1959

Lieu : EPUL, Salle G 2, Annexe de Roseneck, avenue de Cour 25-27, Lausanne.

4<sup>e</sup> semaine : du lundi 30 nov. au vendredi 4 déc. 1959

Lieu : Entreprises des participants.

*Chargés de cours :*

M. R. Caffier, ingénieur ;

M. O. Martz, ingénieur.

Tous renseignements peuvent être obtenus à l'Institut d'organisation industrielle de l'E.P.F., à Zurich.

## SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

### Candidatures

*Realini Aldo*, 1935, ingénieur civil, avenue du Mont-d'Or 34, Lausanne. Diplômé EPUL 1958.

*Roch Alfred*, 1924, ingénieur-électricien et physicien, chemin de Pierrefleur 34, Lausanne. Diplômé EPUL 1955.

*Spichiger Fred*, 1931, ingénieur civil, avenue d'Echalens 102, Lausanne. Diplômé E.P.F. 1954.

*Wittgenstein Gérard F.*, 1898, ingénieur électricien, Montolivet 25, Lausanne. Diplômé E.P.F. 1922.

*Zorzi Philippe*, 1935, ingénieur civil, chemin de Renens 6, Lausanne. Diplômé EPUL 1958.

## CARNET DES CONCOURS

### Chapelle avec crématoire au cimetière du Bois-de-Vaux, à Lausanne

*Ouverture*

La Municipalité de Lausanne ouvre un concours d'architecture pour l'étude d'une chapelle avec crématoire, qu'elle se propose d'ériger sur la propriété communale du cimetière du Bois-de-Vaux.

Sont admis à concourir les architectes diplômés ou reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, habitant ou établis régulièrement sur le territoire du canton de Vaud depuis un an au moins.

Le règlement peut être consulté au Service des bâtiments de la Ville et sera remis contre paiement d'un dépôt de 50 fr.

Projets à déposer pour le 30 janvier 1960, à 11 heures.

### Autoroute Genève-Lausanne

#### Pont sur le Boiron de Nyon et pont sur l'Asse

*Jugement du jury*

Les concours par appel, ouverts par le Département des travaux publics du canton de Vaud, pour l'élaboration des projets en vue de la construction du pont sur le Boiron de Nyon et du pont sur l'Asse ont donné les résultats suivants :

*Pont sur le Boiron de Nyon*

1<sup>er</sup> rang : M. H. B. de Cérenville, ingénieur à Lausanne. (Collaborateur : M. B. Janin, ingénieur.)

2<sup>e</sup> rang : M. Henri Gicot, ingénieur à Fribourg.

3<sup>e</sup> rang : MM. J. P. Stucky, F. Panchaud, M. H. Deron, ingénieurs, à Lausanne.

4<sup>e</sup> rang : Zwahlen & Mayr S.A., constructions métalliques, à Lausanne. (Collaborateurs : MM. D. Bonnard et A. Gardel, ingénieurs.)